



Turenne

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 4 - Décembre 1986

LE MOT DU MAIRE

Le Conseil Municipal et moi-même avons le plaisir d'adresser à chacune et à chacun d'entre vous, nos vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

Que 1987 soit pour vous et vos familles une bonne année.

Ce quatrième bulletin traduit la volonté de votre Conseil Municipal de faire en sorte que la population de Turenne soit toujours bien informée.

L'objet de ce journal est donc de vous renseigner mais aussi d'échanger nos points de vue, car l'information est la clef de toute connaissance et, plus elle est complète plus elle permet de réfléchir et de progresser.

Ce bulletin veut être le lien entre la Municipalité et vous tous, il est le trait d'union entre tous les responsables : élus - diverses associations - bénévoles.

IL EST LE TEMOIGNAGE DES ORIENTATIONS DE NOTRE CITE.

Une mairie grandement ouverte à tous, un Conseil Municipal aux écoutes de toutes vos suggestions, une jeunesse qui aime et anime la commune, une vie associative combien réussie.

IL FACILITE LA VIE DES SOCIETES.

Toutes les associations ou clubs sont invités chaque année à résumer sur ce journal sans aucune restriction ni aucune censure le résultat de leurs activités et peuvent désormais dans une salle adaptée à leurs besoins, tenir leurs réunions, assurer leurs permanences et s'organiser dans les meilleures conditions.

IL AIDE L'ANIMATION A TURENNE.

L'animation souhaitée se développe grâce : au dynamisme de notre jeunesse, au concours de tous les clubs, à la vitalité des sociétés sportives, au soutien de la population, aussi le Conseil Municipal et moi-même faisons le maximum pour encourager ces heureuses initiatives.

TURENNE DEPUIS 4 ANS S'EVEILLE A LA COMMUNICATION.

Communication avec la jeunesse, communication avec les personnes âgées, communication avec les associations, communication avec la population.

TURENNE PRECISE AINSI UN ESSOR.

auquel chacun doit apporter sa contribution et je vous assure que le Conseil Municipal y apporte la sienne avec enthousiasme et efficacité. Le bilan que nous présentons sur ce bulletin est celui d'une bonne gestion avec des chiffres réels, il est le reflet de notre travail.

Aussi je suis convaincu que le succès va croissant pour la vie de notre commune et le bien-être des habitants.

André ODOT
Maire de Turenne



UNE CHASSE AU LOUP DANS LA FORET DE TURENNE (Episode des guerres de religion)



Au milieu de ses piqueurs et au son éclatant des cors de chasse, le jeune Archibald, un des fils du Vicomte Henri 1^{er} de Turenne, partait à la recherche d'un loup signalé par des déprédations qu'il commettait dans la contrée.

Arrivé dans la forêt de Turenne, le jeune Archibald aperçut dans une clairière une bergère s'efforçant de faire peur à un énorme loup, prêt à s'élancer sur un agneau, le Seigneur arrivait fort à propos au secours de la jeune fille. Il donna ordre à ses gens de poursuivre le fauve qui fut abattu non loin de là.

Frappé de la grande beauté et de la distinction de la jeune fille, il lui parla. Elle était délicate avec sa blonde chevelure où se jouaient les rayons du soleil, lui faisant un diadème d'or, ses yeux, couleur de pervenche de la forêt, décelaient la pureté de son âme, la faisant ressembler à une madone.

Quand on a vingt ans, l'amour vient vite. Archibald reprit le chemin de Turenne fort impressionné par cette vierge de seize ans.

Le Seigneur de Cazillac venait aussi chasser dans la forêt de Turenne. Il s'était aperçu également des charmes de la bergère. Il lui proposa de l'emmener dans son château et poussa même la

passion jusqu'à vouloir l'enlever.

Une intervention inattendue l'empêcha d'accomplir ce forfait. Il avait un aspect peu engageant, un nez crochu comme le vautour avec une barbe en pointe. Hermance tel était le nom de la bergère, croyait voir Belzébuth. Un jour, qu'elle gardait ses moutons, un enfant vint lui dire : Le Seigneur de Cazillac te cherche. Notre jeune fille effrayée laissa ses moutons au jeune garçon et s'enfuit à Turenne. Archibald se promenait sur les remparts, il vit arriver Hermance en proie à la plus grande frayeur.

Le jeune homme alla à son devant, apprit la cause de cette terreur, il lui offrit asile, la confia à l'intendante, bonne et respectable personne, et fit dire aux parents de la jeune fille de venir.

Tous les jours, la passion du jeune Seigneur devenait de plus en plus grande. Il y avait un obstacle à cet amour. Le vieux Vicomte n'accepterait jamais une mésalliance. La jeune fille était si distinguée qu'il devait y avoir un secret sur sa naissance. Madame De Cluzel, des environs de Toulouse, errait dans la campagne avec six enfants qui la suivaient. Le plus âgé avait douze ans et la plus jeune, une fillette âgée de six mois. Son mari tué à la guerre entre catholiques et protestants, Mme De Cluzel avait vu son château pillé, incendié et elle-même et ses enfants auraient été massacrés, si elle ne s'était enfuie par un souterrain sortant dans la campagne. Personne ne voulait la secourir parce qu'elle était protestante. Honte aux catholiques qui ne suivaient pas les préceptes de leur divin Maître. Pourtant l'on doit secourir les malheureux, quelle que soit la religion à laquelle ils appartiennent.

Mme De Cluzel trouva enfin des amis compatissants pour recueillir et cacher ses enfants. Elle aperçut au loin une bande de pillards. Effrayée, elle partit avec sa fillette dans les bras. Par quel hasard se trouva-t-elle devant la chaumière d'un pauvre bûcheron de Turenne. Celui-ci raconta qu'il entendit une voix plaintive demander du secours. Il sortit et se trouva en face d'une belle dame de haute taille tenant une fillette dans ses bras. Elle était exténuée, n'en pouvant plus, prête à mourir. Elle confia sa fillette à ces braves gens comme un dépôt sacré. Elle donna une croix d'or sertie de diamants comme récompense et un parchemin comme pièce d'identité de la petite.

Le parchemin dévoilait le nom de la fillette : Hermance De Cluzel dont la famille était alliée aux Comtes de Toulouse.

Le Vicomte Henri apprenant tout cela consentit au mariage de son fils. Il récompensa les parents adoptifs d'Hermance. Le bûcheron dit que la Dame était repartie, remise de ses fatigues. Le Vicomte s'en informa. Il apprit que la Dame De Cluzel avait fait une supplique au bon Roi Henri. Celui-ci lui avait fait restituer tous ses biens et reconstruire son château. Elle fut informée de ce qu'était devenue sa fille et de l'heureux destin qui l'attendait. Elle partit à Turenne à cheval pour assister au mariage de sa fille.

La jeune châtelaine fut adorée de ses vassaux. Nulle souffrance ne resta sans être secourue. Elle puisa dans le trésor de son époux des sommes considérables pour soulager les malheureux. Ils pleurèrent celle qui ressemblait à la Madone du ciel, celle qui avait passé sa vie en faisant du bien.

RESULTATS DES ELECTIONS DU 16 MARS 1986

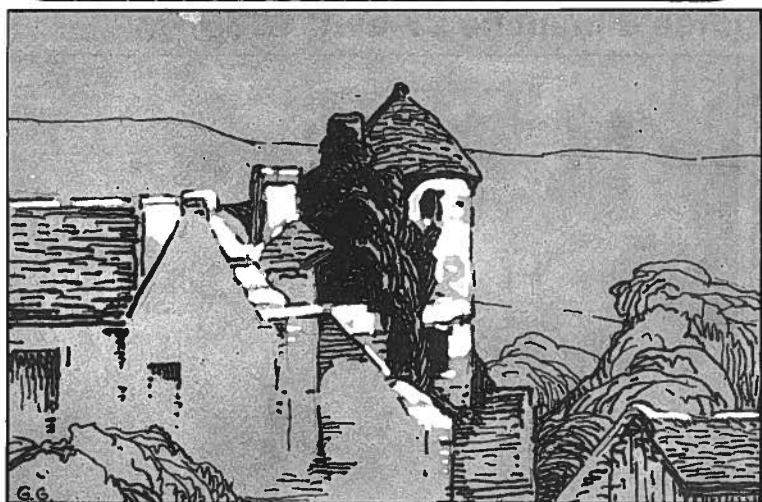
Elections Législatives

Inscrits :	693	
Votants :	598	86,29 %
Nuls :	49	
Exprimés :	549	
CHIRAC :	268	48,81 %
CASSAING :	173	31,51 %
COMBASTEIL :	62	11,29 %
DU VERDIER :	42	7,65 %
DRULIOLES :	4	0,72 %

Elections Régionales

Inscrits :	693	
Votants :	599	86,43 %
Nuls :	46	
Exprimés :	553	
MOULY :	257	46,47 %
TERRIEUX :	186	33,63 %
CHAMINADE :	71	12,83 %
DU VERDIER :	39	7,05 %

On peut constater que c'est toujours aux élections municipales que le score de votants est le plus élevé. En mars 1983, aux Municipales, le pourcentage de votants était de 92,36 %. Ce pourcentage à chaque élection indique que nos concitoyens accomplissent très bien leur devoir civique.



Tour et vieilles maisons de Turenne (dessin de M. Georges GAGNOT)

DU NOUVEAU AU SYNDICAT DU CAUSSE

Lors de son Assemblée générale, le 21 mars 1986 à Estivals, le Comité du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Causse Corrèzien a décidé à l'unanimité de procéder à la modification des statuts.

En réunion en mairie de Turenne, le Conseil Municipal de la commune, à l'unanimité a décidé d'approuver les nouveaux statuts. Cette réunion s'est tenue le 25 mars 1986.

Les principales modifications sont les suivantes :

A compter du 1^{er} janvier 1987, la contribution des communes

adhérentes aux dépenses de fonctionnement seront de : 85 % à la charge de la Ville de Brive, 15 % à la charge des communes rurales.

La nouvelle clef de répartition pour Turenne sera donc de 19,88 % des 15 %.

De plus, tout nouvel équipement lourd à réaliser par le syndicat ne pourra être décidé qu'à la majorité des deux tiers des délégués.

Il est expressément précisé que la participation globale des communes rurales ne pourra à ce titre dépasser 20 % en 1986 et 15 % à compter de 1987.

Désormais le syndicat est administré par un comité composé de 17 délégués titulaires élus par les communes adhérentes, selon les règles suivantes :

Brive : 10 ; Chartier-Ferrière : 1 ; Châteaux : 1 ; Estivals : 1 ; Lissac : 1 ; Nespouls : 1 ; St Cernin : 1 ; Turenne : 1

Les délégués suppléants en nombre égal avec voix délibérative et des délégués avec voix consultative.

TURENNE : 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant, 2 délégués avec voix consultative. Les délégués préparent et exécutent les décisions du comité et exercent les attributions spéciales qui sont dévolues par délibération expresse du comité.

Compte tenu de la répartition et du nombre de délégués, c'est donc désormais la Ville de Brive qui majoritaire dans tous les cas, administrera le Syndicat Intercommunal du Causse Corrèzien.

Nous tenons à la disposition des habitants de notre commune les nouveaux statuts.

A la réunion du 25 mars, le Conseil Municipal a décidé de nommer : délégué titulaire : M. ODOT, Maire - délégué suppléant : M. MARTY, 1^{er} adjoint - délégués appelés à siéger au comité avec voix consultative : M. Pierre BAUSSIAN, 3^{ème} adjoint et M. Maurice PARLANGE, Conseiller municipal.

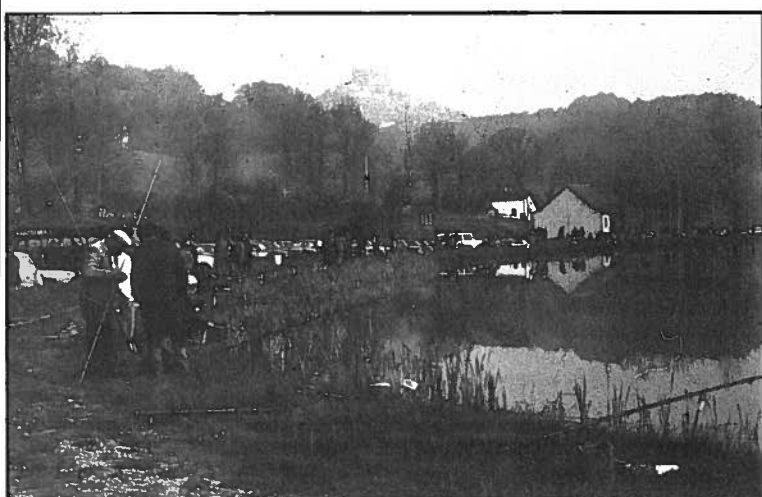
Vendredi 30 mai 1986, l'Assemblée Générale du Comité du Syndicat Intercommunal du Causse a procédé suite à la modification des statuts à l'élection du nouveau bureau. Voici la nouvelle composition de ce bureau : Présidente : Mme Odette NEUVILLE, Premier adjoint au Maire de Brive
Premier Vice-Président : M. Maurice GRAMOND, Maire de Lissac - Deuxième Vice-Président : M. André ODOT, Maire de Turenne - Troisième Vice-Président : M. Jean GRAMOND, Maire de Châteaux - Premier Secrétaire : M. Raymond LACOMBE, Conseiller Général, Maire adjoint de Brive - Deuxième secrétaire : M. Yvon SEIGNOLLE, Maire de Nespouls - Troisième secrétaire : M. Roger DELPY, Maire de Chartier - Quatrième secrétaire : M. Maurice GIRODOLLE, Maire de Saint-Cernin-de-Larche. En outre, sur proposition de M. Jean CHARBONNEL, Conseiller Général, Député-Maire de Brive, le Docteur MUZAC, Maire d'Estivals a été désigné comme Président Fondateur.

A compter du 1^{er} mai 1986, la commune de Turenne a pris en charge le fonctionnement du complexe de la gare de Turenne. Donc les recettes et dépenses de l'étang et du terrain de camping seront de la compétence de la commune.

M. Maurice SODOYER demeure le régisseur de ce complexe.

Une opération touristique réalisée par les syndicats d'initiative de Brive et du Causse avec le concours du Crédit Agricole a été organisée du 14 juin au 22 juin. Cette opération avait été dénommée COUP DE COEUR pour le Causse.

Premier Mai 1986 Ouverture de l'étang de pêche de la gare



1^{er} mai 1986 : ouverture de l'étang de pêche

A compter du 1^{er} mai 1986, le fonctionnement de l'étang de pêche de la gare a été confié à la commune.

La Municipalité a décidé d'ouvrir chaque année, l'étang du 1^{er} mai au 31 octobre. Pour la première fois, ce concours de pêche communal a été confié à l'U.S.A.T. (rugby).

Celui-ci a été une réussite parfaite avec 145 participants. Le soleil aidant, la foule des grands jours était réunie autour de l'étang.

Tout le programme devait se dérouler d'une façon impeccable. Que soient remerciés organisateurs et bénévoles.

LA NOUVELLE ROUTE DE LINOIRE Un exemple de solidarité de la part des riverains

La construction de la route de Linoire avait été décidée par la Municipalité, mais pour permettre cette réalisation un élargissement de cette voie était absolument nécessaire.

La commission des travaux, tous les riverains ainsi que Monsieur LABROUE, conducteur principal des travaux à la Direction Départementale de l'Équipement se sont réunis sur place, jeudi 27 mars à 17 heures.

Toutes les personnes convoquées étaient présentes ou représentées.

A l'issue de cette réunion, tous les riverains concernés par cet élargissement devaient céder gratuitement à la commune le terrain nécessaire à la réalisation de cette route.

Cela démontre et il faut le souligner le sens civique de nos administrés et cela prouve également que lorsque la confiance existe entre Municipalité et habitants, tout est possible.

FLEURISSEMENT - ENVIRONNEMENT Concours départemental des maisons fleuries Année 1985 - Liste des lauréats

M. BRAZES Jacques : 10^{ème} prix (1^{ère} catégorie)
M. LEYMARIE Paul : 5^{ème} prix (3^{ème} catégorie)
VILLAGE DE VACANCES : 1^{er} prix (5^{ème} catégorie)
CHATEAU DE TURENNE : 3^{ème} prix (Château)

La commune de Turenne achète le café-restaurant LA VICOMTE

Par délibération du 25 juillet 1986 et à l'unanimité de ses Membres présents, le Conseil Municipal demande à son Maire de s'informer et lui donne tout pouvoir pour acquérir le restaurant la VICOMTE dans le cas où celui-ci serait en vente. Un prix maximum à ne pas dépasser ayant été fixé par l'Assemblée. Par sous-seing privé en date du 29 juillet 1986, cette vente était consentie à la commune et acceptée moyennant le prix de 500 000 francs.

L'achat fait par le Maire au nom du Conseil Municipal comprend : un immeuble à usage commercial, construit en pierres et couvert en ardoises contenance 4 a 20 ca, un fonds de commerce de café restaurant, la clientèle et l'achalandage, la licence IV dite grande licence, le mobilier commercial.

La salle polyvalente de notre commune a été inaugurée dimanche 27 avril 1986

C'est à 11 h 30 qu'incombait à Monsieur Charles CEYRAC, Président du Conseil Général de la Corrèze, l'honneur de couper le ruban tricolore qui fermait symboliquement l'accès à la salle polyvalente.

Ce ruban était tenu par 2 jeunes filles de Turenne, Mesdemoiselles Emmanuelle CHABERT et Sandrine TECHER, Monsieur COURTOIS jouait la Marseillaise à la trompette. Monsieur Georges MOULY, Sénateur de la Corrèze et Madame, Madame Odette NEUVILLE, Premier Adjoint de la Ville de Brive assistaient à cette agréable manifestation.

Le Conseil Municipal était présent ainsi que les Présidents de toutes nos associations et de nombreuses personnalités.

Une journée gaie, pleine de chaleur et surtout une nouvelle et importante réalisation.



Inauguration de la salle polyvalente de Turenne, le 27 avril 1986

Budget primitif 1986 Balance générale

Dépenses :	2 003 614
Dépenses de fonctionnement.....	1 570 523
Dépenses d'investissement.....	433 091
Recettes :	2 003 614
Recettes de fonctionnement.....	1 570 523
Recettes d'investissement.....	433 091

Budget supplémentaire 1986

Dépenses :	
Dépenses de fonctionnement.....	59 076
Dépenses d'investissement.....	885 095
Recettes :	
Recettes de fonctionnement.....	59 076
Recettes d'investissement.....	885 095

Compte administratif 1985

Dépenses :	3 683 248,72
Dépenses de fonctionnement.....	1 517 354,48
Dépenses d'investissement.....	2 165 894,24
Recettes :	3 970 089,57
Recettes de fonctionnement.....	1 627 999,86
Recettes d'investissement.....	2 342 089,71
Excédent global de clôture.....	286 840,85

SUBVENTIONS 1986

Achat de 2 isoloirs.....	1 000 F
Travaux aux écoles :	
Meuble pour ordinateur, rideaux aux classes, travaux peinture, cage d'escalier et couloir.....	12 383 F
Travaux aux Capucins :	
Subventions de l'Etat.....	200 000 F
Subvention du Conseil Général.....	20 000 F
Subvention du Conseil Régional.....	80 000 F
Aménagement d'une plateforme de jeux.....	32 000 F
Eclairage municipal.....	2 750 F
Programme voirie 1986.....	23 948 F
Restauration de 2 contreforts à l'église subvention de l'Etat (direction du patrimoine).....	30 000 F
Restauration de 2 contreforts à l'église Subvention du Conseil Général.....	64 044 F

BILAN

Etang de pêche

Recettes :
Vente cartes de pêche (mai à fin octobre 1986)..... **21 480 F**

Dépenses :
Achat poissons..... 2 350 F
Achat coupe..... 120 F
Achat cartes de pêche..... 1 862 F
4 332 F

Camping

à Turenne-gare

Recettes :
Droits de camping (mai à fin octobre 1986).... **2 158,40 F**

Dépenses :
Achat produits d'entretien..... 967 F
Electricité Guillaume..... 14 623,38 F
Petit matériel camping Guillaume..... 340,97 F
Facture E.D.F..... 1 072,50 F
17 003,85

Dépenses :
Traitement net : M. SODOYER Maurice (de mai à novembre 1986)..... 4 896,66 F
Bilan général de la prise en charge du complexe de la gare
Dépenses..... 26 232,51 F
Recettes..... 23 638,40 F
Déficit..... **2 594,11 F**

Turenne n'est pas épargnée par les malfrats

Quelle drôle d'époque...

Le 7 février, c'était notre bureau de poste avec braquage et vol à main armée.

En juin, un couple de visiteurs devait reconnaître avoir puisé 6 fois dans les troncs de l'église.

Début juillet, des vandales ont brisé la superbe croix édifée au lieu-dit La Peyrouse et l'ont jeté dans le ravin en face. Acte imbécile que l'on ne peut que regretter.

Le 10 juillet à 15 heures, Monsieur Germain FRESCALINE était visité et toutes ses économies ont disparu.

Le 12 juillet, la voiture de M. EYDIEU stationnée à la gare était empruntée.

GRANDE FOIRE PRIMEE DES CHEVRES ET DES CHEVAUX LE 8 MAI 1986 A TURENNE

un succès extraordinaire - le beau temps - la grande foule

La foire primée aux chèvres et aux chevaux jeudi 8 mai 1986 a été pour les organisateurs et la Municipalité un succès indéniable.

Nous devons rendre hommage et dire un grand merci aux bénévoles qui ont préparé et organisé cette importante manifestation et ont travaillé 6 mois pour arriver à ce brillant résultat.

Citons : M. Jacques POIGNET, éleveur - Mme Catherine DELGOULET, commerçante -

M. Jacques CONTINSOUZAS, commerçant - M. Fernand DUMAS ainsi que M. et Mme André COULON.

Bien entendu, les chèvres et les chevaux tenaient la vedette et dès 7 heures du matin, 90 stands se dressaient sur les 3 places de notre vieille cité. Place du Foirail - Place de l'ancienne Halle - Place de l'Eglise. On pouvait y trouver et y acheter tous les produits régionaux : fromages de chèvre en abondance et de qualité, fromages divers,

fleurs, plants, produits maraîchers, miel du pays, tourteaux et beignets, pain de campagne cuit au bois (pris d'assaut), vins, charcuterie, produits fermiers, importante brocante.

L'animation était également très réussie : DOMI et MIKO, leur orgue de Barbarie et chansons dans la rue, les petit buffadours de Saint-Pantaléon devaient égayer toute l'après-midi par leurs chants et leurs danses, la foule qui se pressait dans notre vieux bourg. Les cibistes de Brive étaient également présents et des haut-parleurs (installés par Monsieur Raymond Houzé) diffusaient nouvelles et musique.

Cette foire devait se poursuivre toute la journée avec cette animation exceptionnelle et bien agréable, et pour clore cette manifestation en soirée bal des célibataires aux Capucins.

Notre Cité présentait aux yeux des visiteurs un aspect inhabituel et bon enfant. Dans l'ensemble, organisateurs, éleveurs, marchands forains, commerçants ne se plaignaient pas, bien au contraire et nous ont dit : BRAVO et à l'année prochaine. Signalons que cette foire était primée par la Municipalité. Remercions la gendarmerie de Meyssac qui dès 7 heures du matin était présente et avait assuré un service d'ordre impeccable.



Nos fêtes votives à Turenne

Les jeunes de Turenne renouant avec le passé ont décidé en 1986 d'organiser les fêtes du bourg de Turenne et de la gare.

Garçons organisateurs : Alain CLERGEAU, Antonin CONTINSOUZAS, Bruno CONTINSOUZAS, Jean Patrick COULON, Denis DELON, Bruno CHAZAL, Jean Noël MELLITI, Dominique TRONCHE, Jean Christophe TRONCHE.

Filles : Isabelle CHASTAING, Angèle ESTEVE, Fabienne GOUYGOU, Florence KESTLER, Christine POIGNET, Josiane VENTURINI.

Malgré un temps maussade, la fête de Turenne fut un véritable succès ce 1^{er} juin. Aubades aux habitants, nos jeunes après la messe devaient se rendre au Monument aux morts pour y déposer une gerbe et ensuite comme le veut la tradition se rendre à la Maison des Anciens, musique en tête.

Toute la journée, grande animation avec la fête foraine, les majorettes de Malemort, course à l'âne, bal, etc...

Le 13 juillet, la fête à la gare devait connaître un très grand succès avec un grand bal et sa fête foraine. Le temps était de la partie et le soir des repas à prix modéré étaient servis par le restaurant LA CABIROTADE.

Nous félicitons nos jeunes de Turenne de s'employer à faire revivre nos fêtes et nos traditions.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Tournée du perceuteur : Monsieur le Perceuteur de Meyssac est à la disposition des contribuables de notre commune, chaque premier jeudi du mois en Mairie entre 10 et 11 heures.

Voirie : Turenne dépend de l'équipement de Brive, 9 rue Marcelin Roche, Tél. 55 23 67 66 - Ingénieur subdivisionnaire : Monsieur Jean-Claude PESTOURIE - Conducteur principal T.P.E. : Monsieur Robert LABROUE.

Mutualité agricole de la Corrèze : Permanence, Grand-rue à Meyssac le vendredi matin de 8 h 30 à 12 h 30, Tél. 55 25 41 11.

Etang de la gare : L'étang de pêche de la gare est ouvert chaque année du 1^{er} mai au 31 octobre. Prix des cartes : à la journée 15 F - à l'année 120 F.

Assistante sociale : Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie de Meyssac.

Révision du cadastre : Le géomètre se rend en mairie de Turenne une fois par an. Son passage est publié dans la presse et affiché dans la commune.

Révision des impôts directs : Le contrôleur des impôts directs se rend en mairie de Turenne une fois par an, son passage est publié dans la presse et affiché dans la commune.

Fêtes locales : Au bourg le premier dimanche de juin, fête à la gare, fête des écoles, fêtes folkloriques, fêtes sportives, fêtes des différentes associations etc... Toutes ces fêtes sont annoncées par affiches et publiées dans la presse.

Foires : La grande foire des bœufs gras a lieu chaque année le jeudi de la Passion (jeudi des Rameaux) et la nouvelle et importante foire des chèvres le 8 mai.

Visites au château de Turenne : Heures d'ouverture : de Pâques à la Toussaint, tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le dimanche matin, ouverture à 10 h. Hors saison, ouverture le dimanche de 14 h à 17 h. Pour tous renseignements, s'adresser à Madame Geneviève TRONCHE, route du Château, Turenne, 19500 Meyssac, Tél. 55 85 91 87 heures des repas.

A.N.P.E. : L'Agence Nationale Pour l'Emploi, 17 avenue Maréchal Bugeaud, Tél. 55 74 31 27 assure une permanence en mairie à l'attention des demandeurs d'emploi et des employeurs pour Turenne-Jugeals-Ligneyrac et Nespouls le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h. M. Robert PEYRILLOU, prospecteur placier est à votre disposition en mairie.

Syndicat des eaux de Roche de Vic : En réunion en mairie de Meyssac, l'Assemblée Générale a fixé de la façon suivante les prix de l'eau et de l'abonnement :

	1985	1986	1987
Abonnement principal HT	330,00 F	330,00 F	350 F
Abonnement secondaire HT	165,00 F	165,00 F	175,00 F
Prix de l'eau au m ³ HT	3,85 F	4,00 F	4,25 F

Tarif des concessions aux cimetières de Turenne et de Gernes : A compter du 1^{er} janvier 1987, le prix de vente du terrain pour les cimetières de Turenne et de Gernes a été fixé à 300 F le m².

Charges intercommunales, année 1986 : Syndicat du Causse : 94 909 - SIRTOM : 73 116 - STERM-C.E.G. : 21 231 - Service général : 9 813 - Zone d'ombre : 1 757 - SOMIVAL : 2 246 - Contingent service d'incendie : 15 228

Dépenses et entretien des bâtiments scolaires : Travaux peinture du couloir (ent. Borie) : 5 692 - Travaux peinture de la cage d'escalier (ent. Borie) : 14 232 - Achat d'un meuble ordinateur, tablettes et serrures (ent. Gaye) : 4 008 - Rideaux aux écoles (ent. Broch) : 7 628 - Ramassage scolaire année 1985-1986 : 25 721 - Séjour des enfants en classe de mer : 6 318.

Travaux importants terminés : Salle polyvalente : 415 517 - Achat de tables (16) pour la salle polyvalente (ent. Durand) : 17 487 - Construction d'un nouveau cimetière : 394 245 - Construction d'un dépôt pour fleurs fanées (ent. Pimont) : 11 474 - Aménagement d'une plateforme de jeux et accès : 55 403 - Réparation du Pont bascule (ent. Durand) : 942 - Réfection de murs et petit pont au Moulin des Champs (ent. Milla) : 10 364 - Achat de 2 isoloirs (élection du 16 mars) : 2 144 - Eclairage du terrain de boules (ent. Houzé) : 6 505 - Réfection de 3 lampes type Châtelaine (ent. Saunier-Duval) : 9 625 - Achat de 3 extincteurs (maternelle-salle polyvalente et salle Capucins) : 2 625 - Changement de la chaudière à la poste (ent. Guillaume) : 12 543 - Nouveau lotissement (plan topographique) : 7 935 - Aménagement stationnement dangereux Puy Labousette : 25 000 - Route de Linoire, de la Gironie, les Abrits, descente Capucins : 200 000 - Fourniture de câbles et gaines à l'Eglise (ent. Guillaume) : 1 518 - Réparation à la toiture de l'église : 901

Gros travaux en cours ou non exécutés mais financés : Réparation de contreforts à l'église de Turenne : 140 000 - Route de la Brunerie et places et rue du bourg : 130 000.

Enrobés sur nos chemins : année 1986 : Janvier : chemin de Redolle, Chanteranne, La Vaysse, rue droite et champ du Nègre - Février : Chemins : Russac, Mathé, La Ringe, la Vaysse, l'Etang, Coutinard, La gare, La Croix de Bélonie, Chemin Grand, Route du Château, Chanteranne - Août : Gernes (route du cimetière), Le Chambon, Puy Laborie, l'Etang, La Brunerie - Octobre : Linoire bas, Goutoule, Chémén Mander, Puy Labousette, Chanteranne, Pré grand, l'Etang, La Meynarde.

Occupations de nos salles : Les Capucins : 1985 : 39, en 1986 : 44 - Salle polyvalente : en 1986 : 38. Ces résultats prouvent que cette nouvelle salle était vraiment nécessaire.

Permis de construire : 1983 : 26 - 1984 : 15 - 1985 : 10 - 1986 : 8

Permis de chasse : 1983 : 69 - 1984 : 79 - 1985 : 75 - 1986 : 72

Notre Maison des Anciens : Comme les années précédentes, le Conseil d'Administration de notre Maison des Anciens a continué à faire un gros effort d'investissement. En supplément des réparations courantes, notre établissement a été doté d'une hotte aspirante : 8 965 F, d'un nouvel aspirateur : 1 876 F, d'une sècheuse-repasseuse : 55 576 F. Cela est le résultat d'une gestion saine et d'un Conseil d'Administration très préoccupé à faire le maximum pour son établissement.

LA VIE MUNICIPALE IL Y A 50 ANS et l'action de nos édiles en 1936

Conseil Municipal : Maire, M. LEYMARIE François - Adjoint : M. CHEYROUX François - Conseillers municipaux : BATUT Jean, BOUTOT Jean, CASSAGNADE François, ESCLAIRE Louis, GARY Annet, GRAMOND Fernand, LAPEYRE Baptiste, MONS Joseph, PARLANGE Jean, TEILLARD Laurent. Nombre de réunions en 1936 : QUATRE, les 9 février, 24 mai, 9 août et 25 octobre.

Entretien des chemins ruraux : somme prévue 3 000 F répartie de la façon suivante :

Coutinard : 300 F, Chaffol, 200 F, Paroterie : 400 F, Russac : 100 F, Combelonge : 100 F, Bazillou : 100 F, Le Goth : 100 F, Puy Lagardelle : 100 F, Moulin des Champs : 100 F, Terres Mâles : 100 F, Jalinat : 100 F, La Valade : 100 F, Billet : 50 F, La Boual : 100 F, La Meynarde : 200 F, Lion : 100 F, Chanteranne : 100 F, Envaux : 100 F, Les Voutes : 100 F, Venayre : 50 F, La Sanguillasse : 200 F, La Bouzonie : 100 F, Gondres : 50 F, Bon-temps : 50 F.

Nom des répartiteurs titulaires : MM. GRAMOND Antoine, Russac ; LARUE Auguste, Goutoule ; GARY Armand, Trespeuch ; VEYSSIERE Jean-Baptiste, La Grande Delon ; CLERGEAU Jean, la Valade et BERNICAL Pierre à la Grange.

Chômage : Le Conseil Municipal à l'unanimité fait connaître à l'administration supérieure que l'absence totale de chômeurs dans la commune ne nécessite ni la création d'un fonds communal de chômage ni l'adhésion de la commune au fonds départemental dont la création est envisagée.

L'Assemblée décide le principe d'une mutuelle mortalité bétail : Monsieur BRUGEL, ancien maire de la commune fait don d'une somme de 5 000 F, à répartir de la façon suivante : 3 000 F pour l'hospice, 1 000 F pour le bureau de bienfaisance, 1 000 F pour les écoles y compris Gernes. Monsieur BRUGEL s'est vu attribuer pour ce don, le nom de la rue où il habitait précédemment.

Travaux aux écoles : Le Conseil Municipal décide le détonnage du préau de l'école des filles : coût 1 000 F et l'achat de 4 tables bancs : 2 à l'école de filles, 2 à l'école de garçons ; coût 420 F.

Il a été décidé l'installation d'un pont bascule de 20 tonnes au bourg ; coût 15 500 F

Budget primitif 1936 :

Recettes 55 579,68 F, dépenses 55 579,68 F

Budget additionnel :

Recettes : 37 191,66 F, dépenses 37 191,66 F

Service vicinal 1936 :

Recettes 25 873,23 F, dépenses : 25 873,23 F

Budget additionnel :

Recettes : 18 874,06 F, dépenses : 18 874,06 F.

Le Conseil Municipal décide l'installation d'un poste téléphonique à prépaiement au village de Gernes.

Différentes adjudications ont été décidées :

Balayage des classes : Madame Noémie MALES : 450 F par an

Port des dépêches : Madame BORIE : 1 200 F par an

Fossoyeur : Monsieur LABORIE : tombe ordinaire 45 F, tombe barrage 70 F, tombe grille 95 F, tombe enfant 25 F.

LA LETTRE DE MONSIEUR LE CURÉ

Voici mon secret, il est simple.

On ne voit bien qu'avec son cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux, les hommes ont oublié cette vérité dit le "Petit Prince" et il ajoute, "mais toi, tu ne dois pas l'oublier. Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as accueilli, "apprivoisé".

En cette fin d'année, chaque association turennoise fera, ici même, son bilan, elles peuvent le faire à juste titre, car il y a eu tant d'efforts de part et d'autre pour faire quelque chose ensemble. Le prêtre, lui, du moins pour l'essentiel, devra se contenter de semer, de témoigner inlassablement parmi les hommes, sans vouloir faire un bilan impossible et s'en remet avec sagesse à la miséricorde de Dieu, tout comme à la compréhension de ses paroissiens.

Il m'a semblé bon pourtant, aujourd'hui, de reprendre un mot, un seul, et de tout récapituler en lui "ACCUEIL".

Ne serions-nous pas tentés de limiter trop souvent la portée et l'étendue de ce mot, au seul seuil de notre maison, aux paroles prononcées parfois du bout des lèvres, à la seule poignée de main tellement banalisée par l'habitude !...

A vrai dire, l'ACCUEIL, pour réussir, doit être aussi ESPRIT d'ACCUEIL permanent, qui se conjugue surtout au présent, disons même à la seconde, dans une attention lucide aux personnes et aux événements vécus ensemble.

L'essentiel, cependant, ne sera pas dans les seules apparences mais bien dans le cœur, dans notre esprit aussi, à moins qu'on ne considère, à juste titre, tout notre être comme une antenne particulièrement sensible qui accueille, reçoit et émet les ondes parties de notre cœur et si vite perçues sur l'écran du regard et dans la voix. Si d'aventure, le cœur n'y est pas, il y aura toujours distorsion de l'image et du son. La communication ne passera pas, c'est évident. Ce n'est pas qu'on demande chaque fois, dans nos relations et réactions sociales d'être des artistes et des orfèvres en la matière mais, plus que jamais il ne saurait y avoir d'audience possible que dans la sincérité et la considération réciproque et pourquoi pas dans l'ébauche d'une amitié à faire naître.

Accueillir chaleureusement, serait bien sûr l'idéal et pourtant, la seule présence des autres pose parfois un problème, le croirait-on ? Accueillir leurs idées, leur conversation avec une élémentaire bienveillance, sans à priori, aucun écran d'indifférence, d'hostilité ou de rejet n'est pas toujours facile. Accueillir les autres comme nous voudrions être accueillis nous mêmes toujours et partout. Ce pourrait bien être déjà le premier article des droits de l'homme et du touriste éventuel. C'est en tout cas le commandement exprès de Dieu. Tu aimeras Ton Dieu de tout ton cœur et ton Prochain comme toi-même. C'est là le premier commandement mais aussi, faut-il le rappeler aujourd'hui, encore le plus grand.

Noël, Fête de l'Accueil de Dieu par les hommes, c'était il y a vingt siècles. Nous savons que ce ne fût pas si brillant que cela puisqu'on n'avait pas trouvé la moindre place pour le recevoir dans une vraie maison, dans un vrai berceau. Personne n'avait voulu se gêner. Et aujourd'hui ? Quel accueil lui réservons-nous ? Poser la question, c'est hélas y répondre.

Je suis venu parmi vous et vous ne m'avez pas reçu. J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger. J'étais malade, sans argent, sans travail et vous ne m'avez pas secouru. Longue, très longue, serait cette litanie qui s'allonge chaque jour davantage.

Attention, c'est Jésus qui nous prévient, "Chaque fois que vous ne l'avez pas fait, c'est à moi-même que vous l'avez fait ou refusé. Voilà sur quoi vous êtes jugés maintenant et vous le serez aussi au terme de votre vie sur terre.

Le manque flagrant de Dieu dans nos vies, dans la marche du monde, dans notre bonheur, celui de nos enfants, se fait déjà sentir autant et plus que le manque de pain et de travail. N'y aurait-il pas une relation très étroite entre les deux ? Tchernobyl, la drogue, le sida, ne seraient-ils pas aussi entre beaucoup d'autres, des avertissements à plus de sagesse et de retenue dans le respect de la Vie ?...

TURENNE, Cité d'Accueil parmi tant d'autres, mais avec des atouts exceptionnels, prise en charge par la Municipalité, le Syndicat d'initiative, les Amis de Turenne, ne saurait réussir dans sa vocation, sans l'esprit d'accueil de la cité toute entière.

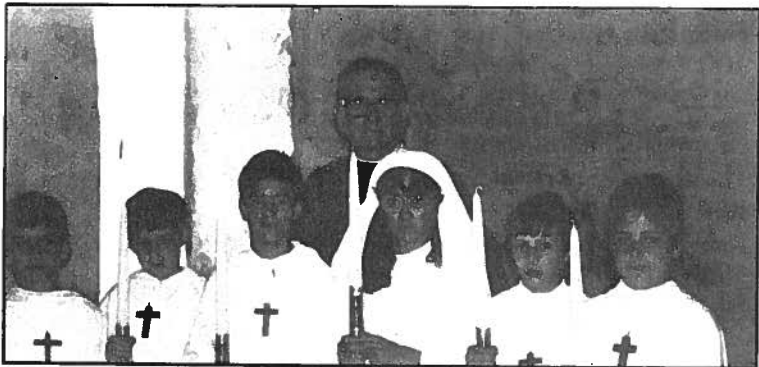
L'accueil commence dès la première maison, le premier magasin, la première personne rencontrée. A l'entrée de l'église comme à l'entrée du château. Personnellement, je n'ai jamais laissé partir aucun des touristes rencontrés sans qu'il puisse témoigner partout où il ira d'avoir reçu dans ce contact, autant qu'il était en droit d'attendre. Cela également est à mettre au compte des visites du Château. Que chaque Turennois puisse en dire autant, ce serait tout à fait normal.

Un coup de téléphone de Brive à l'occasion de la foire du livre. Père, ma fille, chef scout, a été si bien accueillie l'an dernier dans la salle du presbytère de Turenne, pourriez-vous accueillir 10 jeunes gens et jeunes filles avec sacs de couchage pour une nuit ? Bien sûr, et le lendemain matin, petit déjeuner 3 étoiles. Certes, ce n'est peut-être pas très commercial à court terme, mais je trouve que c'est bien de pouvoir le faire encore de temps en temps. C'est encore bien ce que nous pouvons faire de mieux avec cordialité et gentillesse.

Si j'ai retardé, d'autre part, la rédaction de cet article, d'ailleurs avec la bienveillance de Mr le Maire, c'est que nous avons voulu attendre le passage de Monseigneur FROMENT pour en témoigner en toute sincérité. C'est fait, quel magnifique exemple donné par la Vicomté de TURENNE et tout particulièrement par Mr le Maire et son Conseil Municipal et la foule de ceux qui ont participé à cet accueil si chaleureux ! Il faut avoir entendu à la sortie de l'église ou de la salle polyvalente, les réflexions spontanées et unanimes des gens pour reconnaître que l'Accueil a été exemplaire en tout point et sans bavure tout au long de la journée.

Que de personnes illustres TURENNE n'a-t-il pas reçu, accueilli, célébré au cours de sa longue histoire ! D'autres viendront à l'avenir plus nombreux que jamais, des quatre coins du monde, célébrité oblige. Qu'ils soient d'avance assurés d'être bien accueillis, visiteurs de marque ou visiteurs anonymes, français ou étrangers. Accueillir cordialement avec les mots et les gestes bien de chez nous. L'essentiel, la preuve d'un bon accueil sera toujours le retour des amis à plus ou moins brève échéance.

Bonne et Heureuse Année 1987 à tous les Turennois et à tous les nombreux amis de la Vicomté.



Première communion à Turenne

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Comme tous les ans, l'Association des Parents d'Elèves a tenu son assemblée générale, le 19 septembre 1986.

A l'ordre du jour était évoqué :

- Election du bureau :

Président :

M. VALLON Jacques

Vice-Président :

Mme TECHER Michelle

Secrétaire :

Mme RAGUENEAU Nicole

Trésorière :

Mme PESTOURIE Sylvie

- Bilan financier :

Recettes : 11 362,40 F

Dépenses : 12 305,08 F

Déficit : 942,68 F

- Activités 1986/1987 :

Concours de pétanque :

le 27 septembre 1986

Bal aux capucins :

le 27 septembre 1986

Poule au gibier :

le 6 décembre 1986

Concours de belote :

le 7 février 1987

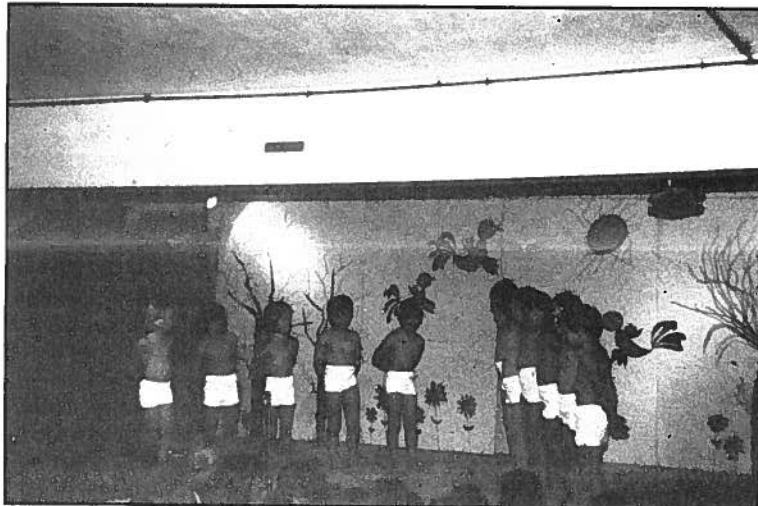
Fête scolaire :

mois de mai 1987

Malgré un effectif réduit en début d'année (17 en maternelle au lieu de 23, 25 élèves dans les classes de M. NOUAL et Mme MICHON au lieu de 34), huit nouveaux sont rentrés au cours du 1^{er} trimestre.

Avec les travaux effectués tous les ans, le groupe scolaire se rajeunit. Cette année, le couloir et une cage d'escalier ont été repeints. Pour l'année 1987, le préau va être repeint lui aussi.

Le Bureau



25 mai : Fête des écoles au groupe scolaire

GROUPE SCOLAIRE DE TURENNE

Pour l'année scolaire 1986-1987, le nombre d'élèves est de 54, répartis comme suit : maternelle 23 - C.P.-C.E. 1 14 - C.E. 2-C.M. 1-C.M. 2 17.

Du 13 au 26 juin, les élèves de la classe de Monsieur NOUAL sont partis en classe de mer à Meschers. Le séjour revenait à 1 755 francs par enfant. Le Conseil Général a payé 702 F, le Conseil Municipal de Turenne 526,50 F, la coopérative scolaire 50 F et les familles 521 F.

Les enfants et leur maître en sont revenus enchantés.

RELAIS SOLEIL

Foyer Communautaire de Vacances et de Loisirs de Turenne

Hiver 1986/1987 : "Le village de vacances fait peau neuve"

C'est un nouveau pari sur l'avenir que l'association de Turenne a engagé depuis le 7 octobre dernier. En effet, une importante opération de rénovation a été amorcée, et cela fait maintenant un peu plus d'un mois que les entreprises ont investi le terrain.

Nos bungalows, dont l'étanchéité des toitures et les façades avaient vieilli, vont faire peau neuve. Un toit en ardoises et des enduits maçonnés viendront consolider nos bâtiments et leur redonner l'aspect du neuf. Le restaurant bénéficiera lui aussi de cette opération et son agencement intérieur sera sensiblement modifié.

Cette modernisation poursuit deux objectifs. Non seulement, elle garantira pour longtemps le clos et le couvert de notre installation, mais encore, elle améliorera le confort de nos vacanciers et celui de notre équipe de travail.

Notre association continue sa marche en avant pour le plus grand bien de l'économie locale. Aujourd'hui, ce sont les entreprises qui en sont les premières bénéficiaires. Tout au long de la saison, ce furent les commerçants qui ont apprécié la progression sensible de notre activité.

En 1985, nous avons accueilli 2 480 personnes et réalisé 21 200 "Journées Vacances". En 1986, nous terminons la saison après avoir reçu 2 780 personnes et réalisé 23 800 "Journées Vacances", soit une augmentation de 12 %.

Notre beau pays de Turenne plaît aux vacanciers. L'accueil de cette région les séduit. C'est à nous tous, qui œuvrons à développer l'activité touristique de notre commune, de savoir la faire connaître. C'est dans cet esprit que s'inscrit la Politique de développement de notre village de vacances, car nous restons convaincus que le tourisme, dans sa mesure et ses limites, est une chance, pour beaucoup, de continuer à vivre et à travailler au pays.

Le Directeur du Centre, François HAMET

SOCIETE DE TIR BRIVISTE

Route de Nespouls à Turenne

Les Brivistes à Turenne

Le stand de tir de la Société de Tir Briviste, situé sur le territoire de la commune de Turenne, connaît toujours la même activité. Les Brivistes aiment notre région ; les Brivistes et les autres, d'ailleurs, car nombreux sont les tireurs venant des communes voisines, qu'ils soient attirés par l'espoir d'être un jour champion de France comme notre jeune Thierry TRONCHE, il

y a quelque temps, ou qu'ils viennent tout simplement se distraire en exerçant une activité de loisirs réellement attrayante.

L'horaire d'ouverture du stand est inchangé : le samedi après-midi, le dimanche matin et le lundi après-midi.

Pour les inscriptions éventuelles ou pour tous renseignements sur cette activité, téléphoner au 55 74 34 76.

LA SOCIETE DE CHASSE DE TURENNE

Compte-rendu des activités de la Société de Chasse de Turenne depuis septembre 1985 après renouvellement de son bureau.

Le bureau ainsi que ses membres ont essayé de redonner à la Société de chasse et aux chasseurs tous les éléments pour arriver à une entente parfaite et à œuvrer avec le maximum de solidarité.

Malgré tout cela, le Président devait constater n'être parvenu à un résultat qui ressemblait presque à un échec. Pourtant les membres du bureau devaient faire preuve de bonne volonté.

A la réunion générale, seulement 12 chasseurs étaient présents et cela prouve le peu d'intérêt de certains à la bonne marche de la société.

La saison 85-86 s'est pourtant déroulée d'une façon très agréable et toutes les dispositions fixées à l'Assemblée Générale ont été respectées.

Les battues au chevreuil furent un succès ce qui devait nous donner l'occasion de faire un très bon repas avec les adhérents et la participation d'autres personnes qui espérons-le, seront encore plus nombreuses cette année.

En 85-86, la société n'a pu faire de lâcher de gibier faute de trésorerie. Cette lacune sera comblée cette année par un lâcher de faisans et en 87 d'autres gibiers de repeuplement suivront.

La destruction des nuisibles a été un véritable succès. Une vingtaine de renards tués en battues, 3 nichées détruites au gaz, une dizaine de fouines et putois piégés ont été ainsi abattus ainsi que des chats haret.

Je demanderai aux personnes ayant des petits chats de les détruire à la naissance et non de les lâcher dans la nature car ils deviennent de très grands prédateurs.

Je voudrai aussi attirer votre attention sur les chiens errants autant le jour que la nuit. Ils détruisent les nichées de lapereaux et de levrauts.

Je souhaiterai que tous les chasseurs de la Société de Turenne prennent leur carte qui ne coûte que 70 F ce qui permettrait le repeuplement.

En conséquence, chaque chasseur devrait prendre conscience que chasser n'est pas le fait de prendre simplement un fusil et de tuer aveuglément. Il faut aussi gérer la chasse et pour cela il faut de l'argent et c'est le problème de tous.

LES AMIS DE TURENNE

En 1986, les "Amis de Turenne", consolidant les bases acquises les années précédentes, se sont préparés à de nouvelles avancées.

Le 3 août, la fête traditionnelle connaissait son succès accoutumé. La célèbre batteuse de la "Grange aux loups" était l'attraction de la journée. Autour de la machine, mise en œuvre par M. DUPUY, venu de Terrasson avec une solide équipe technique, opéraient quelques uns de nos compatriotes les plus dynamiques, manipulant allègrement les gerbes mûries aux champs de Gondres et les sacs de grains. Les plus anciens retrouvaient le maniement de l'antique fléau. La jeune troupe folklorique des Vergnassous de Saint-Germain les Vergnes animait les temps de repos. Bien des danseurs faisaient avec émerveillement la connaissance de notre vieille cité féodale. Les agapes du soir, aux Capucins, un instant troublées par la tornade, qui s'abattit sur Turenne ce soir-là, se poursuivirent néanmoins dans une ambiance joyeuse. C'est très tard dans la nuit, que s'acheva le bal que le Royal Trémolo avait accompagné avec son allant habituel.

L'église collégiale fut le cadre de trois concerts : deux organisés par les "Amis", le troisième par les "Orchestrades" de Brive. Les deux premiers faisaient une grande place aux choristes, aussi bien le concert de printemps de l'ensemble baroque de Limoges dirigé par Jean-Michel HASLER que le concert d'été de l'ensemble vocal de Brive dirigé par Jean-Marie FICHTER. Pour le troisième concert, la Ville de Brive nous faisait bénéficier, dans le cadre de ses "Orchestrades" annuelles, d'un remarquable ensemble Maurice Ravel de l'Institut Français de Vienne et d'une grande formation de jeunes venus de Bretagne auxquels s'étaient joints quelques exécutants brivistes. L'ampleur exceptionnelle de notre collégiale nous permet d'accueillir de grands ensembles qui ne peuvent s'accommoder d'églises de moindres dimensions. Elle nous permet aussi de recevoir un public important. Ce fut toujours le cas cette année, où, chaque fois, et au printemps malgré le froid tardif, il vint en nombre, ne ménageant pas ses applaudissements enthousiastes. Ceci est un encouragement pour l'avenir.

Les "Amis de Turenne" se félicitent des heureuses initiatives qui animent notre ville et contribuent à sa réputation ; la foire aux chèvres du 8 mai en est un exemple. Enfin, ce doit être un motif de fierté pour les Turennois que Jean-Pierre GIRAUDOUX ait choisi la Grange Rouge pour y donner les représentations de son "Théâtre des Jean et des Pierre".

1987 verra la poursuite de nos activités devenues traditionnelles, fêtes, concerts (un, peut-être deux), les "Orchestrades".

Notre fête, dont le thème n'est pas encore choisi, aura lieu, comme toujours, le premier dimanche d'août. Cette date coïncide, certes, avec d'autres festivités de communes voisines et amies, mais, la coordination des activités d'été en Meyssacois s'est révélée impossible, tellement l'animation y est intense. L'expérience des années passées a montré que la simultanéité des fêtes sur une superficie réduite ne nuisait pas à leur succès, bien au contraire.

Un concours de photographies, sur le thème de Turenne, est envisagé, ainsi qu'une exposition.

Tout en continuant à favoriser le déroulement de manifestations culturelles dans le cadre prestigieux que Turenne leur offre, les "Amis de Turenne" souhaitent faire un effort supplémentaire pour la sauvegarde du patrimoine architectural et historique ainsi que pour la mise en valeur du site.

Une recherche du passé dans les vestiges et les décombres a commencé cette année par le déblaiement, exécuté par une équipe



3 août 1986 : fête des battages

du 126ème R.I. avec l'autorisation et les encouragements de M. le Maire, d'une casemate de l'enceinte extérieure de la forteresse. D'autres opérations sont possibles qui pourraient, en quelques années, placer Turenne dans les premiers rangs des cités historiques. Naturellement la réfection des Capucins reste au centre de nos préoccupations.

Les Turennois ont montré, notamment par leurs commentaires à l'issue de la conférence de Maurice CROZE, sur la Vicomté, le 19 juin, leur curiosité pour le passé local. Un groupe d'études, constitué au sein des "Amis de Turenne" se proposera de coordonner les recherches sur l'histoire de la ville et de la Vicomté. Il pourrait en résulter quelques causeries et présentations.

Un passé tel que le nôtre mérite un cadre digne de lui. Le bourg lui-même et toute la commune se doivent d'être nets et soignés dans tous leurs détails. De cela, nos concitoyens doivent se sentir responsables et faire preuve de vigilance. La qualité de Turennois entraîne des obligations. La propreté de nos rues doit être impeccable et leur décoration agréable. Davantage de fleurs et peut-être des bannières harmonisées à nos couleurs "sang et or" marqueraient la cordialité de notre accueil.

Au printemps prochain, le Syndicat d'initiative du pays de Brive organise l'opération "tous en Meyssacois", destinée à faire connaître notre terroir aux autres habitants de ce pays de Brive. Nous devons nous mobiliser pour que Turenne se présente à cette manifestation avec des arguments de poids.

LES VISCOMTINS DE TURENNE

Fort de ses 118 adhérents, le Club des Viscomtins reste l'une des associations les plus vivantes de la commune, et son activité ne s'est pas démentie au cours de l'année écoulée.

Tout d'abord, à la faveur de l'achèvement de la salle polyvalente, une permanence a pu être établie le premier jeudi de chaque mois. Là, les membres de l'association peuvent se renseigner sur les activités en cours ou à venir et même soumettre certains problèmes particuliers. Ils peuvent également s'y retrouver pour y passer agréablement l'après-midi.

Les Viscomtins ont d'ailleurs inauguré cette salle à leur manière, comme l'a relaté la presse régionale, en y organisant un repas amical en mars dernier.

Les réunions et les sorties à l'extérieur se sont déroulées à un rythme régulier au cours des mois :

Décembre 1985 : repas de fin d'année au F.C.V. de la Gironie - janvier 1986 : assemblée générale du club suivie d'un goûter - février 1986 : repas au Château de Coutinard - mars 1986 : repas à la salle polyvalente préparé et servi gracieusement par les dames du Club - avril 1986 : visite guidée de la cité médiévale de Cordes, le vignoble de Gaillac - mai 1986 : une journée dans l'Yssandonnais et l'Auvézère - juin 1986 : 6 jours en Bretagne, voyage organisé en commun avec le club "Les Bruyères d'Antan de Beynat" - juillet 1986 : un après-midi au gala de folklore international de Montignac-sur-Vézère - août 1986 : exposition-vente annuelle - septembre 1986 : découverte de Bordeaux et du vignoble du Fronsadais, visite commentée d'une cave ; repas dansant au F.C.V. de la Gironie avec les pensionnaires de l'établissement - octobre 1986 : Limoges, visite d'une fabrique de porcelaine et d'émaux, le Château de Coussac Bonneval - novembre 1986 : repas en commun avec le Club de Beynat.

Ajoutons les diverses activités auxquelles a pris part le club dans le cadre de l'instance de coordination des personnes âgées du canton de Meyssac : le tour du Cantal par autorail spécial, concours de belote et

réunions interclubs...

Toutes ces manifestations, bien suivies par de nombreux participants dans une atmosphère des plus cordiales, témoignent de la bonne vitalité du club et de l'attachement de ses adhérents.

Le voyage en Bretagne a été, le beau temps et la bonne humeur aidant, une parfaite réussite. Il nous a permis, non seulement de découvrir les aspects les plus variés de cette belle province, mais de nouer d'excellentes relations avec un club voisin, ce dont nous nous réjouissons, un des buts de notre association étant bien de rapprocher les gens, de les apprendre à se connaître et à vivre ensemble.

Notre exposition-vente a connu cette année encore un vif succès, tant auprès des habitants de notre commune, nous le constatons avec beaucoup de satisfaction, que des vacanciers. Qu'il nous soit permis de remercier encore tous les généreux donateurs ou acheteurs qui nous ont apporté leur soutien.

Et maintenant nos projets pour l'avenir : poursuivre et si possible développer nos activités dans le même climat de confiance. Nous faisons pour cela appel à toutes les bonnes volontés et en particulier aux nouveaux retraités qui pourront découvrir l'excellente ambiance qui règne au sein de notre association. Pour le reste, le dévouement sans limites des responsables et une gestion saine et transparente nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Nous rappelons la composition du bureau du club :

Président : M. JUILLE Roger, Les Eyrials
Vice-Président : M. VEYSSIERE André, La Grange Delon
Secrétaire : Mlle MALES Jeanne, le bourg
Secrétaire adjointe : Mme BERGER Eugénie, la gare
Trésorière : Mme ADENIS Lucette, le bourg
Membre déléguée pour Gernes : Mme LACOSTE Jeanne.

Nous formulons pour tous, nos meilleurs souhaits pour la fin de l'année et l'année à venir.

Le Président, R. JUILLE

L'U.S.A.T. (équipe de rugby)

Voilà plus de 10 ans que le rugby est né à Turenne. Avec des hauts et des bas, il est heureux que grâce à une poignée de dirigeants dévoués, le club poursuive sa route en faisant participer les jeunes à ce sport.

Le président A. REYNIER se

réjouit d'avoir autour de lui une équipe dirigeante dévouée, mais très réduite. Ce qui fait que le XV local bénéficie d'un entourage très chaud basé sur la camaraderie et la bonne ambiance.

En ce début de saison, les résultats semblent se faire attendre. De nombreux blessés, l'entraîneur

TEULIERES et le capitaine COURDURIE ne peuvent présenter leur meilleure équipe.

Cependant, les entraînements sont suivis et le travail nous en sommes persuadés, finira par payer.

Voici le bureau pour la saison 86-87 :

- Président d'honneur : M. ODOT, M. MARTY, M. le Curé
- Président : M. A. REYNIER
- Vices-Présidents : MM. CONTINSOUZAS, FAUCHE, GIMEL
- Secrétaire : M. COULON
- Secrétaire-adjoint : M. MESTRE
- Trésorier : Mme GUILLAUME
- Trésorier-adjoint : M. VALERY

Il a été conclu les festivités suivantes :

- 13 novembre 1986 : concours de belote au Château de Coutinard

- 13 décembre 1986 : concours de belote au Café Borie

- 24 janvier 1987 : poule au gibier "Auberge de Cartassac"

- 21 février 1987 : concours de belote au Café Gimel à Sarrazac (46)

- 21 mars 1987 : concours de belote au siège de l'U.S.A.T. Café Guillaume

Comme chaque année, les dirigeants et joueurs de l'U.S.A.T. vous rendrons visite, pour vous adresser leurs meilleurs vœux de fin d'année.

Association Sportive Turennoise

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas sans amertume que l'A.S.T., a pris la délicate et nécessaire solution de demander à la Fédération une "mise en sommeil" pour la saison en cours.

En effet, les départs inattendus et successifs de plusieurs joueurs (service militaire, mutations scolaires, déplacements professionnels, etc.) ont déstabilisé l'ossature de l'équipe (essentiellement composée de jeunes du pays), rendant la suite de la compétition hasardeuse et même dangereuse pour les rescapés du groupe.

L'A.S.T. se doit de mettre tout en œuvre pour redémarrer la saison prochaine.

Les directives et les efforts doivent, désormais, être orientés vers un recrutement (joueurs et dirigeants) diversifié et intensif.

Pour assurer son succès de

survie, l'A.S.T. a besoin d'une restructuration et du concours de bénévoles et supporters ; aussi, lance-t-elle un appel à tous. La Direction actuelle s'engage à écouter toute initiative constructive et cohérente. Une réunion d'information générale sera envisagée début 87.

Rappelons qu'en début de saison, nous avons enregistré le départ de M. GOUYGOU Georges, Président de l'A.S.T. vers d'autres occupations et d'autres loisirs. Nous tenons à lui témoigner notre reconnaissance pour ses efforts dévoués et sportifs.

Pour faire face à l'avenir et bien que sa trésorerie s'équilibre, l'A.S.T. envisage d'organiser quelques festivités auxquelles est conviée cordialement la population.

Dans cette attente, salutations amicales et sportives.

Le bureau



Les Viscomtins en Bretagne

LES ANCIENS D'ALGERIE

Comme tous les ans, les Anciens d'Algérie ont tenu leur réunion annuelle, le 5 octobre 1986, salle de la Mairie, sous la présidence de M. Georges COURDURIE.

Après avoir fait un compte-rendu des activités de l'année, sur le plan local, le président a donné la parole à M. Maurice PARLANGE, Trésorier, qui a fait son rapport sur la trésorerie du Comité ; il en est ressorti que le Comité a une trésorerie saine.

Le tour d'horizon de l'année 1986 terminé et suite au vote des participants, le bureau a été reconduit dans son intégralité.

Comme tous les ans, les Anciens d'Algérie, se sont retrouvés, le 2 mars 1986, à l'Auberge de Cartassac, pour le repas traditionnel.

Au cours de la réunion Départementale du 25 octobre 1986, à Tulle, il a été annoncé qu'un défilé aurait lieu, à Paris, le 19 mars 1987, et M. JAUBERTIE, Président Départemental, a insisté, fortement, sur la participation de chaque Comité Local, à cette manifestation, afin que nos droits aboutissent. Il a été, également, confirmé que le Congrès Départemental aurait lieu les 2 et 3 mai 1987 à Pompadour.

M. Georges COURDURIE, Président, remercie, au nom de la F.N.A.C.A. tous les adhérents qui ont participé à la cérémonie du 11 novembre, ainsi que les Anciens de la Seconde Guerre Mondiale et le Conseil Municipal, qui se sont associés au repas, après la cérémonie, à l'Hotellerie de Coutinard.

Le Secrétaire



29 juillet 1986 : les pompiers alimentent Turenne en eau

LA PETANQUE TURENNOISE

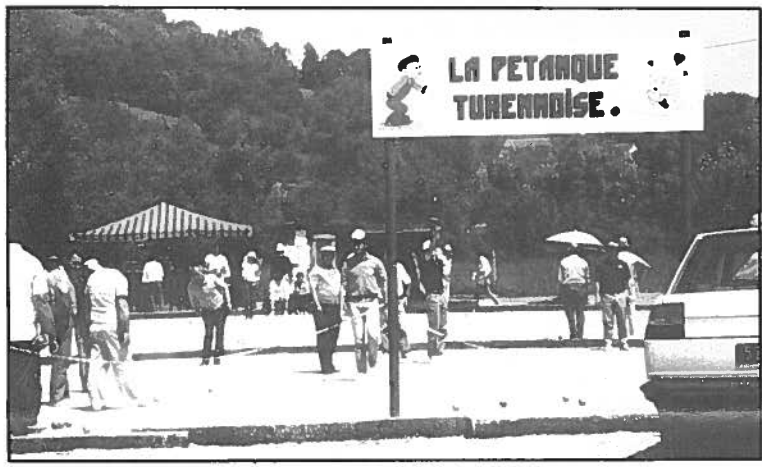
L'année 1986 a consacré l'activité officielle de la Société par son inscription au calendrier du Comité Départemental de la Corrèze. C'est ainsi que des équipes ont participé aux épreuves éliminatoires secteur doublettes à Brive au cours desquelles l'équipe MEDARD-TERME s'est distinguée en accédant à la 1/2 finale, puis aux éliminatoires secteur triplettes à La Rivière de Mansac. La bonne prestation des joueurs participants mérite des félicitations. En ce qui concerne Turenne, la saison a commencé avec le Challenge Georges Dumont au mois d'avril suivi d'un concours doublettes le 8 juin et d'un concours triplettes le 6 juillet et la participation de 32 équipes à chaque fois. Ces deux concours ont remporté un succès complet favorisé par le beau temps. Pendant le déroulement des épreuves du concours du 6 juillet nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur ODOT André, Maire de Turenne, qui a bien voulu accepter de remettre les coupes aux vainqueurs, le remerciant de sa présence et de sa sollicitude aux côtés duquel Messieurs MARTY Pierre et GOUYGOU Georges, ses adjoints. Nous avons apprécié la présence de Monsieur le Général CROUSILLAC, Président des Amis de Turenne qui a suivi avec attention le déroulement des épreuves et de Monsieur FAILLON, Président Départemental du Comité de la Corrèze venu pour disputer le concours, marquant ainsi son intérêt pour notre jeune Société dont il a fait l'éloge pour l'excellent état du terrain et la parfaite organisa-

tion. Les joueurs ont par la suite et tout au long de la saison participé aux concours organisés par les clubs des communes environnantes remportant de nombreux succès récompensés par des coupes. La saison s'est achevée par un concours amical interne le 10 août qui a connu une pleine réussite. En résumé, les résultats sont satisfaisants sur le plan sportif avec 21 licenciés masculins et 1 licenciée féminine c'est-à-dire le double de l'an dernier. Les finances sont excellentes et permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 24 octobre en présence des membres actifs et des licenciés. Le bureau sortant a donné sa démission et une Assemblée Générale Extraordinaire a permis la constitution d'un nouveau bureau dans la formation suivante :

Présidents d'honneur : M. ODOT André, Maire de Turenne
M. JARRIGE Jean, la gare
Président : M. GOUYGOU Georges, la gare
Vices-Présidents : M. MARTY Pierre, la gare - M. BRAZES Roger, la gare
Secrétaire Général : M. MEDARD André, la gare
Secrétaire adjointe : Mme LINDO Danièle, Brive
Trésorier : M. COUPRIE Bernard, Perel, Turenne
Trésorière adjointe : Mme GOUYGOU Maïté, La Brunerie, Turenne

Nos félicitations à tous les élus de ce nouveau bureau ainsi que nos vœux sincères de réussite.



Nos administrés à l'honneur

M. BIDARD Gérard, à Jalinat de Turenne, agent technique après vente, médaille d'honneur du travail (argent), promotion du 1^{er} janvier 1986.
M. CHAIDEYROU Pierre, au bourg de Turenne, agent de service hospitalier, médaille d'honneur départementale et communale (argent), promotion du 1^{er} mai 1986.
Mme CHAIDEYROU Jeanne, au bourg de Turenne, ouvrière professionnelle à la Maison des Anciens, médaille d'honneur départementale et communale (argent), promotion du 1^{er} mai 1986.
M. COUPRIE Bernard, au Pérel de Turenne, médaille du syndicat général de la construction électrique (argent).
M. GOUYGOU Georges, aux Eyrials de Turenne, médaille du syndicat général de la construction électrique (argent).
M. LEGRAND Jean-Pierre, à Turenne Gare, palme d'or de la prévention routière 1986.
M. PARLANGE Maurice, au Pérel de Turenne, diplôme de bon amicaliste de l'association des diables bleus délivré par la fédération des diables bleus des chasseurs à pied de Paris.
M. TEILLARD Léopold, à la Meschaussée de Turenne, agriculteur, chevalier du mérite agricole, arrêté du 18 juillet 1986.
M. TRONCHE Thierry, récompense aux championnats départementaux pistolet sport au stand de tir de Turenne.
M. BAUSSIAN Jean-Pierre, à Montgalvy de Turenne, employé T.R.T., médaille de bronze de la défense nationale (décret du 21 avril 1982) et brevet militaire de parachutiste.

1986 une année de sécheresse

Le soleil qui devrait pour nous tous être synonyme de : vacances, insouciance, bonheur, repos, a été, cet été, en raison de la sécheresse une cause de désolation et de tourment.

Notre région, depuis mai, a été en proie à une sécheresse exceptionnelle, pas une goutte d'eau pour rafraîchir notre région et l'on peut craindre un désastre comparable à celui de 1976. Nos prairies grillées sont de vrais paillasons jaunies et l'inquiétude s'est installée dans les milieux exploitants.

Dans notre commune, une grande partie du bourg ainsi que de nombreux villages devaient manquer d'eau potable pendant la période du samedi 26 juillet jusqu'au samedi 2 août.

Grâce à la gentillesse de Madame NEUVILLE, en plein accord avec Monsieur CHARBONNEL, Maire de Brive, les pompiers devaient conduire à Turenne de l'eau au bourg et dans des villages, les 30 et 31 juillet.

Monsieur CEYRAC, Président des eaux de Roche de Vic devait intervenir personnellement et faire le maximum pour faire rétablir l'eau à Turenne. Signalons que l'eau tant attendue devait arriver sous forme d'orage dans la soirée du 3 août et perturber dans la soirée, la fête des Amis de Turenne.

Electrification année 1986

Renforcement Garnier à Champoullier, extension Vergne à Laboul, extension B T Roussel Lajardie à Laboul, renforcement B T les Terres Mâles, extension support Haplieznick à Combe Brunet, renforcement Firmin à Puy Laborie, renforcement Giraudoux à Baladre.

DONS ET QUETES

Le Conseil Municipal et le Conseil d'administration de la Maison des Anciens remercient toutes les personnes qui en 1986 ont offert des dons en espèces ou en nature aux différentes associations de notre commune.

Cimetières de Turenne AVIS IMPORTANT

La commune de Turenne a fait construire au dessous des cimetières un dépôt pour fleurs fanées et gerbes. Nous demandons instamment aux familles de jeter seulement à cet endroit leurs pots, gerbes et fleurs fanées (sauf de la terre). Pour la propreté de nos cimetières, pour le respect de nos morts et surtout pur une question de bon sens, nous vous demandons expressément de ne rien jeter à l'entrée des cimetières.

ORDURES MENAGERES

Recommandations : Nous demandons aux usagers de ne sortir les sacs d'ordures que le matin même du passage du SIRTOM ou la veille et cela pour empêcher les chiens errants de crever les sacs.

REMERCIEMENTS

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'édition de ce 4^{ème} bulletin d'information, en particulier nos associations. Cela permet de rendre ce bulletin agréable et complet.

Si un foyer de notre commune venait à ne pas recevoir son bulletin municipal, prière de le réclamer en mairie.

SYNDICAT D'INITIATIVE ET DE TOURISME DE LA VICOMTE DE TURENNE 19500 MEYSSAC

Le 21 octobre 1986, le Syndicat d'Initiative et de Tourisme de la Vicomté de Turenne a tenu son Assemblée Générale annuelle. L'assistance était peu nombreuse mais cela ne peut en rien décourager les responsables. Dans son rapport d'activité, le secrétaire regrettait que l'objectif essentiel que s'était fixé l'association en début de saison, n'ait pu être atteint. Nous avions souhaité que Turenne devienne plus attractif en implantant de nouveaux panneaux de signalisation ou de publicité. Malgré de multiples contacts, nous nous sommes heurtés à une stricte réglementation car Turenne est un site classé, et, également, à des frais que nous ne pouvions envisager. En dehors de cela, le S.I. a été présent aux diverses réunions ou assemblées à caractère touristique tenues dans le département, et a pu assurer, en collaboration avec les Amis de Turenne, un accueil, tout l'été, grâce à l'emploi d'un jeune dans le cadre des T.U.C.. Par ailleurs, la trésorière a présenté un bilan positif.

Mademoiselle ANTIGNAC n'a pas souhaité voir son mandat de présidente renou-

velé, ne résidant plus à Turenne. Qu'elle soit remerciée pour le travail accompli. Elle a assuré le redémarrage de l'Association créée par Monsieur ROUYEYROL.

Un nouveau bureau a été mis en place. La présidence a été confiée à M. BAYSSE André. Il sera efficacement aidé par Mlle ANTIGNAC et M. CONTINSOUZAS (vice-présidents), Mme CONTINSOUZAS et M. DUMAS (trésoriers), Mme DELGOULET et M. POIGNET (secrétaires). Déjà cette nouvelle équipe s'est mise au travail pour préparer la saison 87, consciente des moyens dont elle dispose et des difficultés qu'elle rencontrera. Les Turennois seront largement informés des dates et heures des réunions ; par leur présence, ils manifesteront leur intérêt et pourront s'exprimer. Quelques manifestations seront organisées à Turenne même ; mais il faut savoir que l'action d'un Syndicat d'Initiative se situe à l'extérieur. C'est une action de propagande, de publicité dont les effets n'apparaissent qu'à long terme. Ce rôle sera rempli d'autant plus facilement et largement que l'association disposera de plus de soutien et d'encouragements.

Turenne sous la neige en avril

L'hiver 1985-1986 s'était très bien passé dans notre région et la période de froid de janvier 1985 était oubliée, mais une brusque (mais heureusement brève) offensive de l'hiver, le mardi 8 avril, devait nous rappeler le dicton : en avril ne quitte pas un fil. En effet de mémoire de Turennois, il n'a jamais été vu autant de neige en avril dans notre commune.

Le mercredi 9 avril suivant, les endroits, l'épaisseur de la couche variait entre 15 et 30 cm, aussi dès le début de la tornade de neige, le 8 au soir : plus d'électricité. La neige très grasse avait fait des manchons autour des câbles, certains de la grosseur d'une bouteille de bière, les portées n'ont pas résisté à ce poids énorme et de nombreux arbres arrachés ont également causé de gros dégâts.

Grâce à un travail exemplaire de l'E.D.F. aidé par toutes les entre-

prises privées de la région, l'électricité était remise à la gare et au bourg, et certains villages, mercredi 9 vers 21 heures et le reste de la commune dans la journée du lendemain avant 17 heures, et cela à la satisfaction générale.

Qu'il nous soit permis de féliciter et remercier tous les agents d'E.D.F. ou employés des entreprises privées qui sans cesse et sans repos, nuits et jours et dans des conditions très difficiles ont travaillé pour assurer notre confort et remettre très rapidement l'électricité.

Pour les amateurs de statistiques, nous devons signaler que dans le bassin de Brive 7 000 usagers étaient privés de lumière.

Cette tempête de neige devait également causer quelques perturbations au réseau téléphonique, là aussi grâce à la diligence de cette administration, tout devait rentrer rapidement dans l'ordre.

DEMOGRAPHIE

du 1^{er} décembre 1985 au 30 novembre 1986

Naissances :

Audrey FAURIE, née le 12 juin 1986 à Brive
Jean Guillaume SIDOBRE, né le 13 juin 1986 à Paris 16^e
Emilie COUDURIE, née le 24 juin 1986 à Brive
Mary AZNAR, née le 10 juillet 1986 à Brive
Mathieu SUZANO, né le 28 septembre 1986 à Brive
Justine LOBATO, née le 8 novembre 1986 à Brive.
En 1985, nous avons omis de signaler la naissance de Guillaume TEILLARD, né le 23 février 1985 à Brive. C'est avec plaisir que nous le notons sur le journal de cette année.

Mariages :

Daniel BERNICAL et Lisianne ALBINET à Turenne, le 14 juin 1986
Thierry HOUDRY et Marie-Claire GRAMOND à Turenne, le 12 juillet 1986
Roland GAUMOND et Josette MONZAUGE à Turenne, le 9 août 1986
Daniel CHASTAING et Christine GIRARDIN à Turenne, le 4 octobre 1986.

Décès :

Pierre ESTIVIE, 83 ans au Goth, décédé le 2 décembre 1985 à Brive
Jean CHASSAING, 66 ans au Chaffol, décédé le 2 décembre 1985 à Turenne
Gilbert KRAUSS, 75 ans, Maison des Anciens, décédé le 8 décembre 1985 à Brive
Maria VERLHAC, 82 ans, Mai-

son des Anciens, décédée le 2 janvier 1986 à Turenne.
André BREIL, 84 ans, à Mathé, décédé le 8 janvier 1986 à Brive
Georges DUMONT, 57 ans, décédé le 13 janvier 1986 à Montreuil (93)
Maurice ESPINAT, 84 ans, Maison des Anciens, décédé le 4 février 1986 à Turenne
François CHAUZU, 80 ans, Turenne, décédé le 14 février 1986 à Brive
Berthe FREDERIC, 86 ans, Venayre, décédée le 19 février 1986 à Meyssac
Marie-Louise RAYNAL, 89 ans, au Colombier, décédée le 6 mai 1986 à Meyssac
Claude CHARLOT, 53 ans, décédé le 27 mai 1986 à Brive.
Amélie CASTANET, 99 ans, Maison des Anciens, décédée le 7 juin 1986 à Brive
Jeanne Françoise DE NUSSAC, 77 ans, Turenne, décédée le 6 juin 1986 à Paris 14^e
Jean-Louis LEYFARGUE, 81 ans, La Rhode, décédé le 19 juin 1986 à Turenne
Madeleine BOUYASSE, 80 ans à Turenne, décédée le 21 juin 1986 à Brive
Victorine MANEVEAU, 83 ans, Turenne, décédée le 23 juin 1986 à Brive
Marcel LAMOTHE, 89 ans, à Linoire, décédé le 17 août 1986 à Turenne
Louis VERVIALLE, 33 ans, Le Mazal, décédé le 27 septembre 1986 à Montpon Ménéstérol (24)
Général René DE METZ, 80 ans, La Peyrouse, décédé le 14 novembre 1986 à Pessac (33)